

DESCHAMBAULT-GRONDINES
LE FLEUVE EN PARTAGE

LE BULLETIN COMMUNAUTAIRE
QUI NOUS UNIT ET
NOUS INFORME

Le Phare

Volume XLIX – N° 7
Juillet 2025

MOT DU MAIRE

UNE POLITIQUE CULTURELLE ET PATRIMONIALE RENOUVELÉE!

Le 11 juin dernier, à l'église de Grondines, s'est tenue une soirée de consultation sur la Politique culturelle et patrimoniale de Deschambault-Grondines. Cette activité prenait assise sur un vaste sondage réalisé plus tôt au printemps.

Cette politique importante définit et encadre l'action citoyenne autant que municipale dans l'ensemble de la municipalité, résultat du regroupement en 2002 de Deschambault et Grondines. La notion de " territoire " est déterminante dans l'établissement de ce cadre de référence, en raison notamment de l'ancienneté de ce dernier et de son influence sur notre identité et les activités culturelles qui s'y sont développées depuis. Rappelons que l'occupation européenne de notre territoire remonte à plus de 350 ans et celle des Premières Nations, à une période plus ancienne encore.

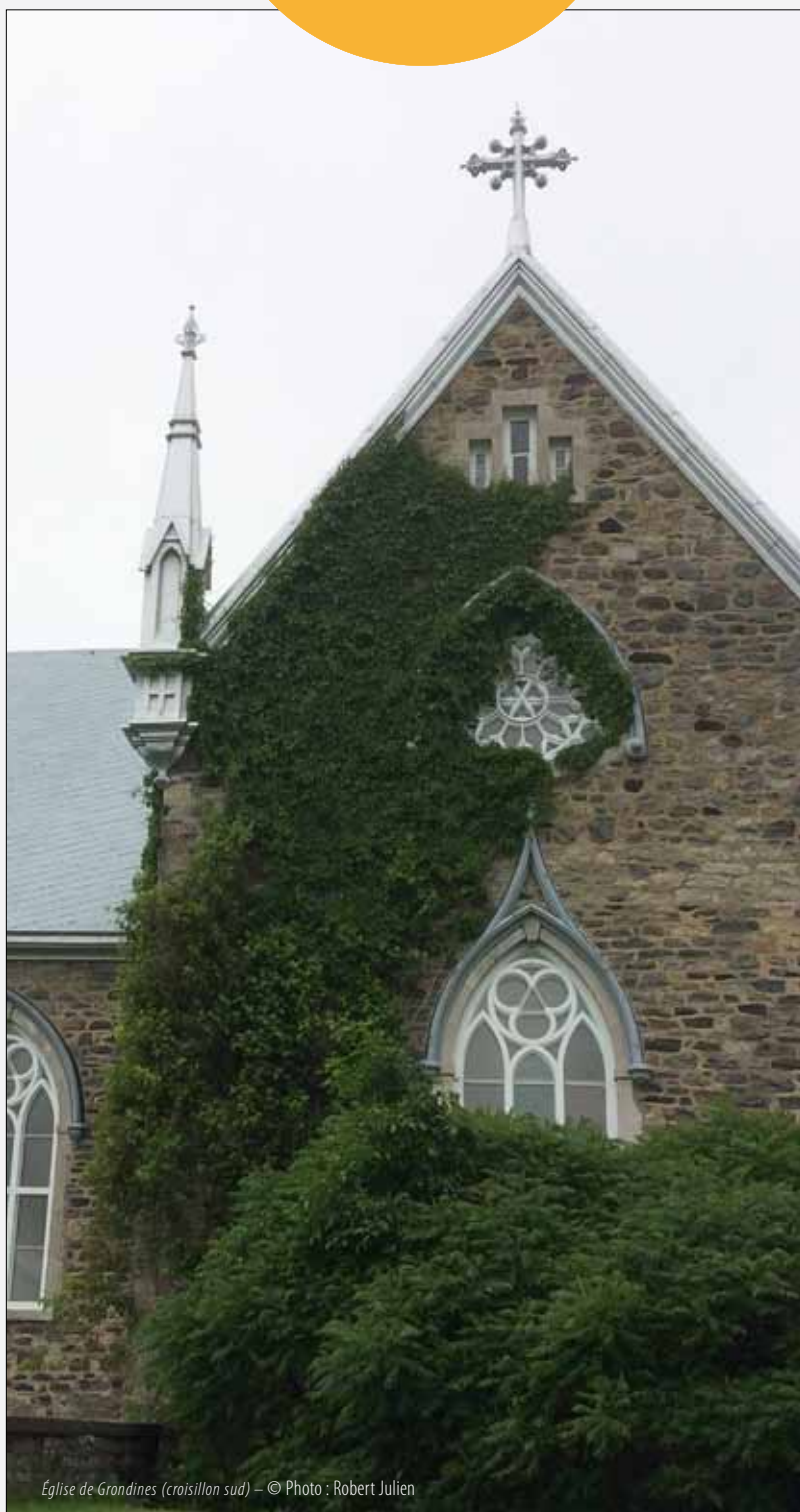
La première version de cette vision collective fut élaborée à compter de 2003 et adoptée en 2005. Vingt ans plus tard, Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines a été mandaté par le conseil municipal pour mettre à jour cet outil de planification indispensable à notre épanouissement culturel et patrimonial.

Je souhaite que l'exercice en cours soit le reflet du renouveau culturel et artistique que l'on connaît à Deschambault-Grondines dans les domaines des arts de la scène, des métiers d'art, du patrimoine vivant et des arts visuels surtout. Depuis l'adoption de cette première politique, plusieurs artistes et artisans se sont installés chez nous contribuant à dynamiser notre offre culturelle et à animer le riche patrimoine de notre municipalité. De nouvelles familles, des jeunes et des moins jeunes, sont venues enrichir notre regard sur la culture et notre relation au patrimoine. Il me tarde de voir comment cet élan prometteur influencera notre politique culturelle et patrimoniale " 2.0 ".

Par-dessus tout, soyons fiers de ce que nous sommes collectivement aujourd'hui, tout en reconnaissant l'apport de nos bâtisseurs!



Patrick Bouillé, maire



Église de Grondines (craillon sud) — © Photo : Robert Julien

UN PEU D'HISTOIRE TRADITION

JOURNÉE FESTIVE AU MOULIN DE GRONDINES

Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines invite la population à une journée festive pour les 350 ans du Moulin à vent de Grondines

Le 31 août prochain, le village de Grondines vibrera au rythme des festivités qui souligneront les 350 ans du Moulin à vent, monument historique érigé en 1675. Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines (CPDG) invite toute la population de Portneuf, ainsi que les passionnés d'histoire, à participer à cette journée exceptionnelle.

Le Moulin à vent, témoin de notre histoire locale, a traversé les siècles en tant que moulin à farine, station de signaux maritime et site emblématique de notre patrimoine. Pour cet anniversaire marquant, CPDG, avec le soutien du Gouvernement du Québec et plusieurs partenaires, a préparé une programmation riche en activités pour tous les âges.

La journée commencera par la traditionnelle Course du Vieux Moulin, suivie en après-midi et en soirée d'une série d'activités ludiques, éducatives et rassembleuses pour les 350 ans du Moulin. Parmi les temps forts, ne manquez pas la conférence *L'archéologie à Grondines*, qui mettra en lumière les fouilles archéologiques menées au cœur du premier noyau villageois dans les années 1970.

Les visiteurs pourront également profiter de l'occasion pour visiter l'église Saint-Charles-des-Grondines, bricoler leur propre petit moulin à vent, assister à des démonstrations de cuisson de pain, découvrir l'exposition



Le Moulin banal — © Robert Julien

L'Origine des ombres de la Biennale internationale du lin de Portneuf, décorer des pales de moulin en lin et participer au souper communautaire gastronomique avec animation musicale.

Rejoignez-nous pour redécouvrir l'histoire et le patrimoine de Grondines lors de cette journée festive. Ne manquez pas cette occasion de célébrer tous ensemble notre riche héritage!

Pour consulter l'ensemble de la programmation, visitez le site web de CPDG : <https://www.culturepatrimoinedg.com/>



LE BULLETIN COMMUNAUTAIRE
QUI NOUS UNIT ET NOUS INFORME

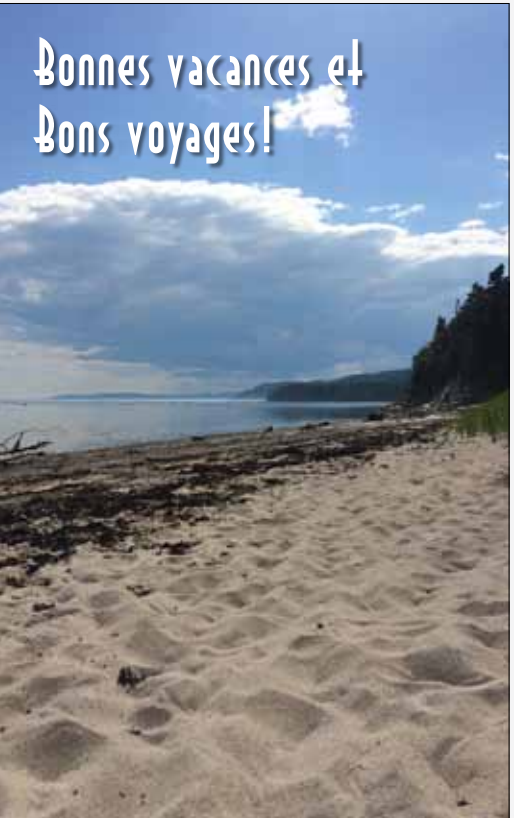
DESCHAMBAULT-GRONDINES
LE FLEUVE EN PARTAGE

Le Phare

Une politique culturelle et patrimoniale La une
Table des matières 3
Calendrier : Juillet 4

CPDG et les 350 ans du moulin banal de Grondines 2
Fadoq 3
Chronique municipale 5 à 12
Marché public de Deschambault 13
École de musique Denys-Arcand 13
Biblio Au Bord de l'Eau 14
Biblio l'Ardoise 15
La Navette Or 15
Exposition "Secondes Peaux" 15
La Friperie du vestiaire 15
SHEP 16
Rendez-vous des Arts Deschambault-Grondines 16
Cercle de Fermières Portneuf 16
Le PoP 17
La Friponne 17

Divers et publicités 17-19



fadoq

CLUB FADOQ
DESCHAMBAULT-GRONDINES

L'année FADOQ 24-25 est terminée et déjà les membres du conseil sont à élaborer le programme FADOQ 25-26.

De septembre à avril, vous avez été invités à participer à de nombreuses rencontres :

- de cartes, de bingo et autres jeux,
- des dîners suivis de conférences ou d'une partie musicale,
- d'autres activités en partenariat avec la municipalité, le club Lions,
- d'un tournoi de cartes,
- de deux Marchés aux puces,
- de l'assemblée générale présidée par les responsables du secteur Portneuf, madame Claudine Roy et monsieur Jacques Bédard.

De plus, les membres du conseil ont participé à des rencontres régionales.

Nous avons aussi présenté un projet pour renouveler nos équipements au PROGRAMME Nouveaux Horizons. Malheureusement, notre projet a été refusé parce qu'il ne répondait pas aux objectifs du Programme Nouveaux Horizons.

Mille mercis à tous ceux qui participent! Invitez vos amis; on est un beau groupe.

Merci à nos partenaires : le club Lions, la Municipalité, la Table de concertation des aînés, les loisirs de Dechambault-Grondines...

Un gros merci aux membres du Conseil et aux bénévoles qui sont là pour aider.

Sans eux, pas d'activités FADOQ.

Comme vous pouvez le constater, votre comité n'a pas ménagé ses efforts pour organiser des activités. On attend vos propositions pour continuer à s'impliquer.

Merci de votre participation. Bonnes vacances!

On vous attend **le jeudi 11 septembre à 11h** pour un dîner et des activités.

Au plaisir de vous retrouver!

Monique Gignac, *présidente*,
au nom des membres du conseil Club FADOQ Deschambault-Grondines



JUILLET 2025						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Chacun vaut pour ce qu'il est en tant que personne et par l'histoire qui le précède. J. González, Chère Patagonie	1  FÊTE DU CANADA	2	3	4	5	
					Vernissage - Exposition "Secondes Peaux", p. 15	
6	7	8	9	10	11	12
		Date de tombée, Le Phare, p. 19		Navette Or, p. 15		
13	14	15	16	17	18	19
	Séance du conseil municipal, Édifice Paul-Benoît, 20h	3 ^e versement de taxes, Municipalité, p. 5				
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	2 juillet au 31 juillet : Exposition "Secondes Peaux", p. 15 8 juillet au 31 août : Horaire d'été, Biblio Ardoise, p. 1 2 août : Rendez-vous des Arts Deschambault-Grondines, p. 16 11 au 15 et 18 au 22 août : Camp Musique-Nature, EMDA, p. 13 31 août : Journée festive Moulin de Grondines, p. 2 6 septembre : (DLI) Concours aménagements horticoles privés, SHEP, p. 16 11 septembre : (Retour) Dîner et activités, Fadoq, p. 3	

PROCHAINE
DATE DE
PUBLICATION
31 juillet 2025
(pour août)

(DLI) : (date limite d'inscription)

À surveiller

Jusqu'au 4 octobre :
Marché public de Deschambault, p. 13
Jusqu'au 30 août :
Club de lecture TD, Biblio Bord de l'Eau, p. 14
1^{er} juillet :
Bureau municipal fermé, p. 5
1^{er} juillet, 19 et 26 août :
Fermé, Biblio Ardoise, p. 15



120, rue Saint-Joseph, Deschambault-Grondines GOA 1S0
info@deschambault-grondines.com / www.deschambault-grondines.com
Tél. : 418 286-4511 • Télécopieur. : 418 286-6511

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL GUILBAULT –
Rue Trottier

Les travaux de construction et d'aménagement du nouveau développement résidentiel sont commencés.

Pour obtenir toutes les informations et les détails concernant la vente des terrains, nous vous invitons à consulter régulièrement le site Internet de la municipalité, section Services aux citoyens/Développement résidentiel, au : <https://deschambault-grondines.com>. Vous pourrez vous tenir informé au fur et à mesure de la progression des travaux, ainsi que des étapes à venir.

ORIGINE DE LA RUE TROTTIER

Le choix de ce nom se base sur la présence de familles Trottier depuis la naissance du village au 17^e siècle. L'agriculture était l'un des principaux moteurs économiques à l'époque, et les Trottier cultivaient d'ailleurs les terres à proximité de ce futur développement résidentiel.

De plus, les Trottier représentent une famille bien implantée sur le territoire de la municipalité, principalement dans le secteur de Grondines. Actuellement, aucune reconnaissance ou mention ne leur est accordée dans la toponymie de la municipalité. Il s'agit d'une occasion de rendre hommage à ces femmes et ces hommes, et de souligner leur apport au développement du territoire.

NETTOYAGE DU RÉSEAU AQUEDOC

Nous vous informons qu'au cours des prochaines semaines, le service des travaux publics procédera au nettoyage du réseau d'aqueduc. Surveillez la page Facebook pour connaître la progression des travaux. Une diminution de la pression est possible et l'eau peut également être brouillée. Toutefois, si vous observez des problèmes plus importants, n'hésitez pas à communiquer avec la municipalité au numéro 418 286-4511 poste 1.

PROGRAMME VOLONTAIRE DES COMPTEURS D'EAU

Dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable mise en place par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la municipalité est dans l'obligation de procéder à l'installation de 60 compteurs d'eau pour les résidences de son territoire afin d'obtenir le portrait réel de la consommation d'eau et ainsi d'optimiser son utilisation.

Les données serviront uniquement à des fins statistiques, et les coûts d'achat et d'installation des compteurs sont aux frais de la municipalité.

En effet, la municipalité est à la recherche de propriétaires de bâtiments résidentiels de tous types qui accepteraient, sur une base volontaire, de participer gratuitement à cette initiative.

Si vous souhaitez vous porter volontaire pour l'installation d'un compteur

— Prenez note que le bureau sera fermé le mardi 1^{er} juillet pour la Fête du Canada.



RAPPEL DU 3^E VERSEMENT DE TAXES –
15 JUILLET 2025

Nous vous rappelons que le troisième versement de taxes vient à échéance le 15 juillet prochain. Nous vous invitons à procéder à votre paiement, si ce n'est pas déjà fait, par chèque déposé à l'Hôtel de Ville, par la poste ou via votre institution financière, afin de ne pas cumuler des intérêts et pénalités.

Aussi, si vous êtes devenus propriétaires au cours des derniers mois et que vous n'avez pas reçu votre compte de taxes lors de la signature de votre contrat d'achat chez le notaire, communiquez avec nous au 418 286-4511 poste 1 afin d'en obtenir une copie.

Il est de la responsabilité de chaque contribuable de s'assurer que les taxes municipales de sa propriété sont payées à l'échéance, car toute facture échue porte intérêts et pénalités.

d'eau, vous devez transmettre votre nom, numéro de téléphone et adresse à : info@deschambault-grondines.com en indiquant « Campagne compteurs d'eau » dans le sujet de votre courriel.

La municipalité recueillera les informations des propriétaires et fera une visite dans les résidences afin de vérifier la conformité des installations en prévision de l'installation des compteurs d'eau.

* La municipalité se réserve le droit de refuser une candidature si le nombre de volontaires est atteint, si l'installation au niveau de la plomberie n'est pas conforme ou si le nombre de bâtiments résidentiels d'une catégorie est déjà atteint.

" Pourquoi j'ai décidé de participer au programme des compteurs d'eau

J'ai choisi de faire partie du programme volontaire de compteurs d'eau, même si ce n'est pas obligatoire. Pour moi, c'est un moyen simple de mieux comprendre ma consommation, d'éviter le gaspillage et de contribuer à un effort collectif.

L'eau est gratuite à l'usage, mais son traitement, sa distribution et l'entretien des réseaux coûtent cher et ce sont nos taxes municipales qui paient. En consommant mieux, on aide à préserver nos infrastructures et nos finances publiques.

C'est aussi un choix écologique. Un compteur permet de repérer les fuites, de corriger nos habitudes et de préserver une ressource qu'on a trop longtemps tenue pour acquise.

J'ai décidé d'agir parce que chaque goutte compte. J'invite les citoyens à considérer ce programme. Plus nous serons nombreux à participer, plus l'impact sera réel. Ensemble, nous posons un geste concret qui fait une vraie différence pour nous, pour notre communauté et pour l'avenir. "

Autrice : Membre du Comité consultatif en environnement



RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

– EXERCICE 2024 –



Séance ordinaire du conseil municipal, le 9 juin 2025

Conformément à l’article 176.2.2 du Code municipal, je vous présente ce rapport sur la situation financière de la municipalité.

L’audit des états financiers consolidés a été réalisé par la firme Mallette S.E.N.C.R.L. Le rapport du vérificateur externe ainsi que le rapport financier consolidé 2024 ont été déposés à la séance du conseil du 14 avril 2025.

Vous trouverez dans les pages qui suivent le sommaire de l’information financière consolidée. Ces résultats financiers démontrent une saine gestion ainsi qu’une rigueur administrative, en conformité avec les lois en vigueur. Le conseil municipal est soucieux d’offrir les services qui répondent aux besoins et attentes de ses citoyens, dans le respect d’un équilibre budgétaire et de la recherche du mieux-être collectif.

Le surplus d’exercice à des fins fiscales enregistré pour l’année 2024, au montant de 608 161\$, est dû *principalement* à des revenus de taxes, de transferts (subventions), d’intérêts et de droits de mutation plus élevés que budgétés. Les écarts pour ces postes totalisent plus de 400 000\$ à eux seuls. Du côté des charges, on constate des variations significatives pour certains postes plus que d’autres. Ainsi, les postes Hygiène du milieu et Loisirs et culture ont généré respectivement des dépenses de 116 062\$ et de 141 728\$ de moins que prévues. Des dépenses d’opérations moindres (salaires, honoraires professionnels et acquisitions) ainsi que des projets reportés à 2025 expliquent ces écarts.

Il va de soi que le conseil municipal et toute l’équipe de la municipalité feront tout ce qui est possible pour que les fonds publics soient utilisés aux fins pour lesquels ils ont été attribués et que ces surplus soient réinvestis judicieusement en 2025 et lors des prochains exercices financiers.

Je tiens à remercier Madame Karine Trottier de la firme Mallette S.E.N.C.R.L. pour cet audit ainsi que les membres du conseil municipal et l’ensemble du personnel de direction et administratif pour l’excellent travail sous-jacent à ce portrait financier.


Patrick Bouillé, maire

SOMMAIRE DE L’INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Ce sommaire de l’information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉES					
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024					
	Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024	Total	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	consolidé¹
Revenus					
Fonctionnement	1	5 361 878	5 659 000	6 125 628	6 463 857
Investissement	2	1 321 125	40 000	56 191	73 394
	3	6 683 003	5 699 000	6 181 819	6 537 251
Charges	4	6 309 193	6 177 700	7 415 165	7 724 426
Excédent (déficit) lié aux activités	5	373 810	(478 700)	(1 233 346)	(1 187 175)
Moins : revenus d'investissement	6 (	1 321 125)(	40 000)(	56 191)(	73 394)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(947 315)	(518 700)	(1 289 537)	(1 260 569)
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	1 307 785		1 367 442	1 452 571
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9				
Remboursement de la dette à long terme	10 (	69 600)(	68 800)(	68 800)(	73 931)(
Affectations					
Activités d'investissement	11 (	39 593)(	)(	44 856)(	8 724)(
Excédent (déficit) accumulé	12	788 328	583 000	639 412	9 070
Autres éléments de conciliation	13	4 500	4 500	4 500	174
	14	1 991 420	518 700	1 897 698	11 718
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	1 044 105		608 161	40 686

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.
Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE				
AU 31 DÉCEMBRE 2024				
	2023	2024	2023	
	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	3 547 832	2 867 105	2 969 665
Débiteurs	2	2 677 197	1 671 025	1 836 814
Prêts	3	37 500	33 000	37 500
Placements de portefeuille	4		189 828	163 770
Autres	5			
	6	6 262 529	4 571 130	5 029 307
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7			
Emprunts temporaires	8		90 000	203 396
Créditeurs et charges à payer	9	576 307	1 211 099	1 325 033
Revenus reportés	10	1 759 317	120 177	1 759 317
Dette à long terme	11	744 197	659 997	1 074 531
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12			1 232 266
Autres	13		191 008	173 425
	14	3 079 821	2 081 273	2 914 145
Actifs financiers nets (dette nette)	15	3 182 708	2 489 857	2 115 162
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	16	24 469 110	23 807 138	24 722 054
Autres	17	1 832 781	1 954 258	1 968 998
	18	26 301 891	25 761 396	26 691 052
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	1 873 597	2 127 067	2 210 029
Excédent de fonctionnement affecté	20	1 955 761	1 081 405	1 152 127
Réserves financières et fonds réservés	21	73 000	79 500	79 500
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22 (	)(	)(	)(
Financement des investissements en cours	23	(12 411)	(153 288)	(270 371)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	25 594 652	25 116 569	25 616 655
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25		18 274	5 503
	26	29 484 599	28 251 253	28 806 214

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS				
AU 31 DÉCEMBRE 2024				
		2024	2023	
Excédent de fonctionnement affecté				
Administration municipale				
▪ Surplus Mun. de Deschambault	1.1	131 135	164 731	
▪ École du Phare	1.2		3 000	
▪ Budget	1.3	904 270	1 733 030	
▪ Règlement 155-13	1.4	46 000	55 000	
	2	1 081 405	1 955 761	
Organismes contrôlés et partenariats¹	3	70 722	36 472	
	4	1 152 127	1 992 233	
Réserves financières et fonds réservés				
Réserves financières - Administration municipale				
▪ Élections	5.1	19 500	13 000	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats				
	6			
Fonds réservés				
Fonds de roulement				
Administration municipale	7			
Organismes contrôlés et partenariats	8			
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés				
Administration municipale	9			
Organismes contrôlés et partenariats	10			
Fonds local d'investissement	11			
Fonds local de solidarité	12			
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13			
Autres				
▪ Prévoyance aux dérèglements	14.1	60 000	60 000	
	15	79 500	73 000	
	16	1 231 627	2 065 233	

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.
Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME			
AU 31 DÉCEMBRE 2024			
		2024	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	781 585	
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	1 336 106	
Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25			
SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE			
AU 31 DÉCEMBRE 2024			
		2024	2023
		Total consolidé	Total consolidé
Dettes à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	5 969	5 969
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	1 037 158	1 179 889
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6		
Dettes à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	31 700	47 100
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dettes en cours de refinancement / Reclassement / Redressement			
	10		
	11	1 074 827	1 232 958
Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37			

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS					
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024					
		Réalizations 2023	Budget 2024	Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	4 594 545	4 824 075	4 880 007	4 880 007
Compensations tenant lieu de taxes	13	107 939	108 670	111 739	111 739
Quotes-parts	14				
Transferts	15	204 388	432 425	666 164	825 192
Services rendus	16	144 653	106 095	145 118	294 570
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	246 745	155 000	281 554	289 737
Autres	18	63 608	32 735	41 046	62 612
	19	5 361 878	5 659 000	6 125 628	6 463 857
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	1 237 157	40 000	56 191	73 394
Autres	23	83 968			
	24	1 321 125	40 000	56 191	73 394
	25	6 683 003	5 699 000	6 181 819	6 537 251

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES							
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024							
		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024		Total	Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement		2024	2023
Administration générale	1	1 151 110	1 252 757	18 549	1 271 306	1 271 306	961 277
Sécurité publique							
Police	2	407 050	410 802		410 802	410 802	401 807
Sécurité incendie	3	330 270	362 264	77 517	439 781	439 781	396 103
Autres	4	7 080	15 442		15 442	15 442	11 831
Transport							
Réseau routier	5	1 201 060	1 198 607	515 448	1 714 055	1 714 055	1 441 335
Transport collectif	6	10 050	10 047		10 047	10 047	9 490
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	965 250	858 781	600 172	1 458 953	1 373 230	1 252 881
Matières résiduelles	9	352 420	343 368		343 368	725 612	669 249
Autres	10	10 220	9 679	5 899	15 578	11 416	10 623
Santé et bien-être	11	23 610	13 934		13 934	13 934	16 630
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	229 745	224 374	8 664	233 038	233 038	236 661
Promotion et développement économique	13	150 460	170 857		170 857	170 857	117 370
Autres	14	24 000	2 191		2 191	2 191	16 486
Loisirs et culture	15	1 285 550	1 143 822	141 193	1 285 015	1 285 015	1 066 139
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	29 825	30 798		30 798	47 700	41 667
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	6 177 700	6 047 723	1 367 442	7 415 165	7 724 426	6 649 549
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		1 367 442 (	1 367 442)			
	21	6 177 700	7 415 165		7 415 165	7 724 426	6 649 549

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ					
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024					
		Réalizations 2023		Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	1 321 125	56 191	17 203	73 394
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	2 073 912)(	705 470)(	145 635)(	851 105)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	31 308)(	119 589)(	)(	119 589)
Financement à long terme des activités d'investissement	4				
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	39 593	44 856	8 724	53 580
Excédent accumulé	6	738 735	583 135	5 332	588 467
	7	(1 326 892)	(197 068)	(131 579)	(328 647)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(5 767)	(140 877)	(114 376)	(255 253)

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.
Extrait du rapport financier, page S14

En lien avec la Politique de la famille et des aînés, nous vous présentons l'axe 7 portant sur la Sécurité.

AXE 7 : SÉCURITÉ

Objectif 1 :

Assurer un milieu de vie sécuritaire pour tous.

Objectif 2 :

Sensibiliser la communauté aux bonnes pratiques et aux actions à prendre pour la sécurité des piétons, des cyclistes et des utilisateurs de matériel roulant de type « trotinettes ».

Action 3

S'assurer de l'inspection et de l'entretien des aires de jeux municipales.



Action 4

Augmenter le nombre d'activités de prévention incendie.



Action 1

Promouvoir la cohabitation entre les automobilistes, les piétons et les vélos sur l'ensemble du territoire.



Action 2

Réduire la limite de vitesse sur les grandes artères « 138 ».



Action 5

Maximiser la sécurité des déplacements des enfants et de la population dans les rues de la municipalité, notamment dans les zones des écoles et des loisirs



Prenons soin les uns des autres!



VIE COMMUNAUTAIRE

CAMPAGNE D'ACHAT LOCAL À DESCHAMBAULT-GRONDINES

**RAPPEL DE L'INVITATION POUR LES
COMMERCES (AFFICHETTE ET CONCOURS)**

Dans le cadre de la campagne d'achat local 2025, plusieurs d'entre vous ont reçu une invitation du maire à y contribuer activement.

Deux façons concrètes :

- Mettre bien en évidence l'affichette que vous avez reçue, préféralement près de la caisse;
- S'inscrire au concours en remplissant le formulaire qui se trouvait dans l'enveloppe et en nous envoyant dès maintenant votre bon d'achat le cas échéant.

Nous publierons régulièrement sur le site internet les bons d'achat obtenus afin d'en faire la promotion.

Plus il y en aura et plus le concours deviendra excitant!

Si vous n'avez pas reçu l'affichette et que vous désirez en obtenir une pour encourager l'achat local dans votre commerce, venez nous voir à l'Hôtel de Ville.

Pour découvrir tous les avantages de l'achat local et du paiement par débit, consultez le site de la municipalité : <https://deschambault-grondines.com> ou utilisez le code QR de la campagne.



SERVICE DE L'URBANISME

DROIT DE VISITE

En vertu de la section 3.3 du règlement # 128-11 Relatif à l'administration des règlements d'urbanisme, les inspectrices en bâtiment et en environnement peuvent, dans l'exercice de leurs fonctions, visiter et examiner entre 7h et 19h, toute propriété ainsi que l'intérieur et l'extérieur de tout bâtiment, pour constater si les dispositions des règlements d'urbanisme sont respectées ou pour vérifier tout renseignement dans le but d'émettre un permis ou une autorisation. Nos inspectrices ont des véhicules identifiés avec le logo de la municipalité. Prenez note également que lors de leurs visites, les inspectrices peuvent être accompagnées de tout employé municipal, personne relevant du service de police ou du service de la prévention des incendies ou de tout expert susceptible de l'aider à procéder aux vérifications requises.

COUPE D'ARBRES SUR PROPRIÉTÉ PRIVÉE

Saviez-vous que dans les zones localisées à l'intérieur des périmètres d'urbanisation (Deschambault et Grondines) ainsi que dans les pentes d'un talus en bordure du fleuve Saint-Laurent, il est défendu de couper un arbre si ce dernier a un diamètre supérieur à 10 centimètres et qu'il mesure 1,3 mètre au-dessus du sol? Si vous souhaitez procéder à la coupe d'un arbre qui correspond aux critères ci-haut, vous devez obtenir préalablement un certificat d'autorisation de la municipalité.

Il y a aussi des restrictions additionnelles à l'abattage d'arbres à certains endroits, notamment en milieu riverain d'un lac ou d'un cours d'eau, en zone inondable, en présence d'un talus ainsi que pour les coupes forestières. Aussi, certains secteurs assujettis au règlement relatif aux plans d'implantation et intégration architecturale (PIIA) ont aussi des critères à respecter.

La bonne pratique : contactez-nous avant d'entreprendre des travaux! 418 286-4511.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX CHIENS

Tout propriétaire ou gardien d'un chien qui réside sur le territoire doit obtenir une médaille pour son animal. La procédure est simple, rapide et en plus la médaille est gratuite et valide tant que vous possédez votre animal! Renseignez-vous en appelant à la municipalité : 418 286-4511 poste 1.

En échange, nous vous demandons de nous aviser lorsque vous ne possédez plus votre chien afin que nous puissions retirer votre animal de notre liste.

Quelques rappels : Constitue une nuisance et est prohibé :

- Tout chien qui attaque ou mord une personne ou un autre animal;
- Tout chien qui cause un dommage à la propriété d'autrui;
- Tout chien qui aboie, hurle, gémit ou émet des sons de façon à troubler la tranquillité des personnes qui résident, travaillent ou se trouvent dans le voisinage;
- Tout chien qui se trouve dans une aire de jeux, qu'il soit ou non en laisse et qu'il soit ou non accompagné de son gardien;
- Tout chien qui se trouve à l'extérieur de l'immeuble du gardien et dont les matières fécales ne sont pas immédiatement ramassées par son gardien. À cette fin, le gardien doit avoir en sa possession le matériel nécessaire pour en disposer de manière hygiénique;
- Tout chien gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir du terrain sur lequel il est gardé.



SARL
DU GRAND PORTNEUF

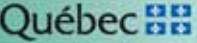
**Service d'aide à la
recherche de logement**

**Votre logement ne vous convient plus ou
votre situation vous oblige à déménager?**



**Qu'importe la raison, le SARL est là pour vous
accompagner gratuitement dans vos démarches.
Nous pouvons vous aider.**

Contactez-nous:
sarl@omhgp.com
418 284-0016, poste 107



115, rue de l'Église, bureau 4
Deschambault-Grondines GOA 1S0
Téléphone : 418 286-6941
WWW.EMDA.ART
Courriel : info.emda.art



L'ÉMDA est fière de présenter la cinquième édition du Camp Musique-Nature! Cet été, la thématique sera la musique du monde! Voici un aperçu des activités pour les jeunes de 7 à 15 ans : essai d'instruments et band, équitation, tir à l'arc, contact avec les animaux de la ferme, disco et nuit à l'ÉMDA, chorale, activité d'art, spectacle de fin de séjour, épluchette de blé d'inde et jeux d'eau, spectacle d'un artiste professionnel et bien plus!

CAMP

MUSIQUE-NATURE

7-15 ANS

275\$/SEMAINE
POSSIBILITÉ DE
RABAIS FAMILIAL

Deux séjours:
11-15 août
18-22 août
2025

Consultez notre Page Facebook.
musique@oricom.ca (418) 286-6941







115, rue de l'Église, local 1, Deschambault (Qc) G0A 1S0
♦ 418 286-4511 poste 6 ♦ www.mabibliotheque.ca/deschambault

Lundi : 13 h 30 à 16 h 00 / Mercredi : 18 h 30 à 20 h 00
Vendredi : fermé jusqu'au 29 août / Samedi : 10 h 00 à 11 h 30



GÉNÉALOGIE
QUÉBEC

protégezVOUS



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS



La Biblio du Bord de l'Eau est à la recherche de bénévoles pour combler des plages-horaires au sein de 3 équipes. Une même personne peut, si elle le souhaite, combler plus d'une plage-horaire :

- 2^e ou 4^e samedi du mois (10 h à 11 h)
- 4^e vendredi du mois (18 h 30 à 19 h 30)

Pour devenir bénévole, communiquez avec Annie Harvey, responsable, à bibliodesc@hotmail.com ou au 418 805-4684.

Aucune connaissance ni formation préalables requises. On vous apprend sur place tout ce dont vous aurez besoin et tous les nouveaux bénévoles sont jumelés à des bénévoles d'expérience. Apportez votre sourire et votre envie de soutenir la culture auprès de vos concitoyens!

Principales tâches : Prêt et retour de livres, classement des livres dans les rayons.

Notez qu'il existe également diverses possibilités d'implication pour ceux et celles qui le souhaitent, selon vos intérêts et votre disponibilité. N'hésitez pas à en discuter avec la responsable.

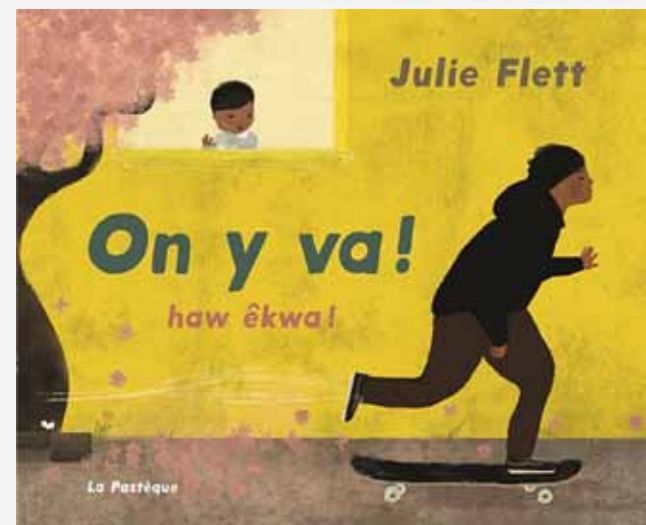
∞≈∞



Le Club de lecture d'été TD est de retour, et ce, jusqu'au 30 août! Il est encore temps de t'inscrire et de participer! C'est gratuit et il suffit de lire les livres de ton choix: BD, albums, romans, documentaires, revues... Toutes les lectures comptent!

Si tu as 12 ans et moins, inscris-toi à la bibliothèque durant les heures d'ouverture pour recevoir ta trousse de lecteur! Si tu ne sais pas encore lire, tu peux te faire lire des histoires!

Le tirage de 2 certificats cadeau chez Les Libraires aura lieu le 30 août. 1 livre lu = 1 chance de gagner le tirage!



Durant cette même période, parcours le Sentier des contes pour y découvrir une toute nouvelle histoire : « On y va! Haw êkwa! », de Julie Flett.

Le sentier des contes est un livre imprimé sur de grands panneaux, installés sur le Cap Lauzon. Lire une histoire en se baladant sur un site enchanteur, c'est une expérience à ne pas manquer!

∞≈∞

HORAIRE D'ÉTÉ

LUNDI – 13 H 30 À 16 H
MERCREDI – 18 H 30 À 20 H
VENDREDI – FERMÉ jusqu'au 29 AOÛT
SAMEDI – 10 H À 11 H 30

Suivez-nous sur   J'aime

Tenez-vous informés des activités de votre bibliothèque en aimant notre page Facebook et en faisant ajouter votre adresse courriel à votre dossier d'abonné(e) directement à la bibliothèque ou en nous écrivant à bibliodesc@hotmail.com. Ajoutez votre adresse de courriel dans votre dossier d'utilisateur pour recevoir l'information.

Je suis toujours un peu étonné de nous voir mettre autant de passion dans nos idées et si peu dans notre vie.

Dany Laferrière, L'art presque perdu de ne rien faire

BIBLIO L'ARDOISE Grondines



490, chemin du Roy, Grondines (presbytère)
418 268-4375
www.mabibliotheque.ca/grondines

HORAIRE ESTIVAL :
Mardi : 18 h 30 à 20 h 00

Suivez-nous sur
  J'aime



NOUS SOMMES MAINTENANT PASSÉS À L'HORAIRE D'ÉTÉ

Ouverture tous les mardis de 18 H 30 à 20 H 00, sauf le 1^{er} juillet et les 19 et 26 août. Si vous avez des demandes spéciales ou besoin d'une date de retour spécifique pour un livre (sauf pour les PEB), n'hésitez pas à le demander.

RECHERCHE DE LEGO

Vous avez des jeux LEGO qui ne servent plus? Vous pouvez nous les apporter ou encore nous téléphoner et nous viendrons les chercher. Ils serviront pour les jeunes qui fréquentent la bibliothèque.

Merci,
L'Équipe de l'Ardoise

Navette Or 2025

Transport collectif
intermunicipal et interrégional

POUR INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS :
418 337-3686 (Sans frais) 1 877 329-3686

Parcours C

Départ AM	Villes et arrêts	Retour PM
8h00	Saint-Ubalde	16h50
8h15	Saint-Casimir	16h35
8h30	Saint-Marc-des-Carières	16h25
8h50	Deschambault-Grondines	16h05
9h00	Portneuf	15h55
9h10	Cap-Santé	15h45
9h35	Québec	15h15
9h55	Carré d'Youville	14h45

DESCHAMBAULT-GRONDINES

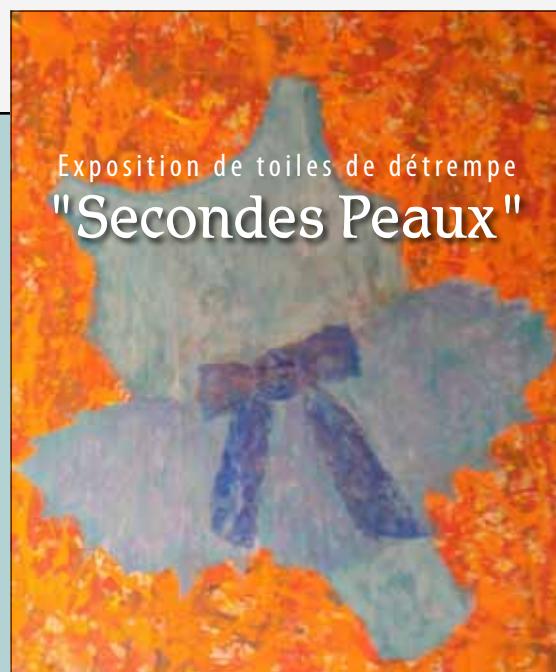
JEUDI 10 JUILLET

Départ : 8 h 50 à l'église

Destination : Laurier Québec et Vieux Québec

Retour : 16 h 05 à l'église

Tarif : 5 \$ aller simple ou billets de la CTRP disponibles au Magasin Général



du 2 au 31 juillet 2025
dans la sacristie de l'Église de Deschambault,
de 10 h à 17 h,
par l'artiste de Deschambault, Daniel Janelle.
Vernissage samedi le 5 juillet 2025, de 14 h à 17 h
Pour d'autres informations
Daniel Janelle
418 473-3623
josephbleu@gmail.com

LA FRIPERIE du VESTIAIRE Couvent de Deschambault

LES LUNDIS DE 13 H 00 À 15 H 00 ET
LES MERCREDIS 18 H 30 À 20 H 00
JUILLET ET AOÛT, LE SAMEDI DE 10 H 00 À 11 H 30

Nous avons encore des bottes de travail provenant d'Alcoa. Vêtements et souliers d'enfants, souliers de soccer, etc.

Nous vous demandons, lorsque vous déposez les vêtements dans la boîte bleue située à côté du couvent, de mettre ces vêtements dans un sac de plastique bien fermé afin qu'ils restent propres.

De plus, lorsque vous donnez de la vaisselle ou tout objet fragile que vous mettez dans des boîtes, il faudrait les déposer sur le balcon à l'abri des intempéries. Merci d'en tenir compte.

Venez faire un tour!



Route des fleurs 2025 de la MRC de Portneuf

La Société d'Horticulture et d'Écologie de Portneuf lance son concours « Aménagements horticoles privés 2025 ». Le concours est réservé spécifiquement aux résidents de la MRC de Portneuf.

Vous possédez et vous êtes fiers d'un aménagement horticole (même potager), prenez une photographie de celui-ci pour participer à ce concours.

Les photos doivent être prises uniquement sur le territoire de la MRC de Portneuf.

La photo d'un aménagement horticole doit être prise en 2025 par le propriétaire du jardin privé et acheminée, par courriel, directement à la SHEPortneuf (sheportneuf@telus.net).

Les photos reçues en fichier électronique seront imprimées en format 8" X 10" par la SHEPortneuf. Les fichiers sont uniquement au format .jpg et de moins de 10 Mg.

Les inscriptions en ligne se font directement auprès de la SHEPortneuf à l'aide du formulaire d'inscription que l'on trouve dans le site internet : <https://www.sheportneuf.org/concours-jardins-priv%C3%A9s/>

Aucune inscription par la poste ne sera acceptée.

Le gagnant du 1^{er} prix des jardins privés ne peut soumettre son aménagement avant 5 ans.

Date limite d'inscription et de réception du fichier de la photo : **samedi 6 septembre 2025 à 22h00**. C'est le grand public qui déterminera, par vote secret, les 3 gagnants lors de la « Fête des fleurs 2025 de la MRC de Portneuf », qui se tiendra **samedi le 18 octobre 2025 dès 13h à Saint-Ubalde** à la Salle polyvalente Dolbec du Centre récréatif ESU, au 400 rue de l'Aréna.

Vous trouverez tous les détails du concours 2025 en page d'accueil dans notre site internet : <https://www.sheportneuf.org/>

Au plaisir et bonne chance!



Informations : 418 538-4440 / sheportneuf@telus.net / www.sheportneuf.org
Tous droits réservés © 2025 Société d'horticulture et d'écologie de Portneuf



Bonjour à tous,

La prochaine édition arrive bientôt, soit le 2 août prochain de 9h à 16h30. Plusieurs artisans seront présents cette année. Les artistes seront localisés sur trois sites. Soit : Le Cap-Lauzon, la salle Paul-Benoit et la sacristie des soeurs.

Nous avons l'honneur d'accueillir Mme Claire Bolduc, membre signataire de la Société canadienne d'aquarelle, comme présidente d'honneur.

Pour la réussite de l'activité, nous sommes à la recherche de quelques bénévoles, soit pour préparer la salle Paul-Benoit, le vendredi 1^{er} août en fin de journée (déplacement des chaises et sortie des tables (environ 1h30, cela ira plus rapidement si on est en plus grand nombre) et faire l'inverse le samedi 2 août lors de la fermeture de l'évènement) ainsi que le samedi matin pour aider les artistes à s'installer; pas obligé d'être là pour toutes les périodes demandées.

Votre aide sera grandement appréciée, contactez nous à l'adresse rd-vartsdg@gmail.com. Nous vous attendons en grand nombre!

Le comité du Rendez-vous des art de Deschambault-Grondines



CERCLE DE FERMIERES PORTNEUF

Courriel : cerclefermieresportneuf@gmail.com

Tél. : 418 286-4825, 418 286-6804

Facebook : CFQ Portneuf

Adhérer aux Cercles de Fermières du Québec, c'est choisir de soutenir une Association qui a pour mission la préservation et la transmission du patrimoine culturel et artisanal et l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille.



un VRAI dépanneur
QUAND vous en avez besoin

7/7-24/24
Seulement 20\$/an
ABONNEZ-VOUS!

LE POP
AUTONOME!

CONTRAT À TÉLÉCHARGER

COÛT MINIME
SERVICE UNIQUE!

BANG

PROFITEZ-EN!

Profitez du dépanneur en libre-service, accessible en tout temps!

Demandez ou téléchargez votre contrat et devenez un USAGER du POP autonome.

Une mini-formation offerte par notre commis et vous voilà AUTONOME!

OUVERT Avec commis du mercredi au dimanche
Été 13h-19h – reste de l'année 16h-18h

POUR NOUS JOINDRE :

Facebook (en message privé)
Courriel : coopgrondines@gmail.com
Téléphones : 418-284-9929 ou 418-325-6189
591 Ch. Sir-Lomer-Gouin – 418-268-3268

COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES
LE POP
dépanneur communautaire
PROPOSÉ PAR LA SYNDICAT

Chaque journée est faite de premières fois. L'inédit devient mon quotidien.

Zéphir,
La mécanique des vides

LA FRIPONNE
FRIPERIE SOLIDAIRE

OUVERTE DU MARDI AU DIMANCHE
DE 10H À 18H

NOUS ACCEPTONS LES DONS EN BON ÉTAT DE VÊTEMENTS, BIJOUX, ACCESSOIRES ET CHAUSSURES DE TOUTS LES GENRES ET ÂGES DÉPÔT DE VOS DONS À LA CAISSE LORS DE L'OUVERTURE.

UNE INITIATIVE DE LA
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ
DES GRONDINES

VIENS FAIRE UN TOUR!
AU DÉPANNEUR LE POP
591, CHEMIN SIR LOMER-GOUIN

ACTIVITÉS DE LA COOPÉRATIVE, DIRECTEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ QUOI



1770, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carrières
1 866 376-6279



581 329-5358
centrefemmesportneuf@gmail.com
centrefemmesdeportneuf.com/



759, rue St-Cyrille
Saint-Raymond (Québec) G3L 1X1
Tél. : 418 337-3704 ou
1 888 337-3704 (sans frais)
info@carrefourfmportneuf.com
www.carrefourfmportneuf.com
Suivez-nous sur facebook



Informations ou
inscription :
418 285-2935 ou
1 800 470-4256



189, rue Dupont, local 171
Pont-Rouge G3H 1N4
Entrée porte 4
418 873-4557
1 888 873-4557
info@cerfvolantportneuf.org



418 686-2433
1 877 700-2433 sans frais

“
*J'ai une entrevue
 bientôt et
 je suis anxieuse!*
 Félicitations! Vous avez reçu l'appel
 tant attendu! C'est stressant, n'est-
 ce pas? Mais pas de panique, nous
 sommes là pour vous aider à vous
 démarquer auprès des employeurs!
 Et, en plus, C'EST GRATUIT!

ACCÈS TRAVAIL
 PORTNEUF

Les mots nous regardent
 ils nous demandent
 de partir avec eux
 jusqu'à perte de vue

Gaston Miron, L'homme rapaillé

NATHALIE TOUZIN
 DESIGNER-CUISINISTE

TÉLÉPHONE COURRIEL SITE WEB
 (418) 284.9199 nathalie@adncuisines.ca adncuisines.ca



PLAISIR. RESPECT. COLLABORATION
 PARCE QUE VOUS ÊTES TOUJOURS AU
 COEUR DE NOS ACTIONS

L'Échangerie de Portneuf
 Groupe d'échange de services

Nous sommes plus de **300** membres qui se sont échangés
 plus de **3 000** transactions, en utilisant
 le temps plutôt que l'argent comme monnaie d'échange.

ET ÇA CONTINUE!
 Pour s'inscrire : **418 326-1284** ou
echangerie@solportneuf.org

Sonia Pelletier **Sunny Fitness**
 Massothérapeute Massothérapie et mise en forme

Massothérapie thérapeutique
 Reçus d'assurance (membre RMPQ)
 Certificats cadeaux

Téléphone : **418-455-5520**
 220, 3e Rang Est, Grondines, QC
 Courriel : **sonia@sunnyfitness.ca**
 Internet : **sunnyfitness.ca**

ENTREPRISES
RIVARD & FRÈRES INC.
 R.B.Q. : 2633-5000-30
Tél. : 418 325-2882



811, rue Ste-Anne
 Sainte-Anne-de-la-Pérade
 GOX 2J0

221, route Dussault
 Deschambault-Grondines
 GOA 1S0

INSTALLATEUR CERTIFIÉ
Ecoflo **BIONEST** **ENVIROSEPTIC**
 Assainissement des eaux usées™ Préserver l'équilibre de la nature.

ET BIEN PLUS...

ESTIMATION GRATUITE
www.entreprisesrivard.com
info@entreprisesrivard.com

**NOTRE MISSION DEPUIS PLUS DE 40 ANS,
 VOUS AIDER À RÉALISER VOS PROJETS**

DATE DE TOMBÉE — Phare d'août 2025
8 juillet 2025 — bulletin_le_phare@hotmail.com

Publicités

Les publicités régulières
 (annuelles [12 parutions]
 ou occasionnelles) réservées
 dans le Phare devront avoir
 le format et les dimensions
 indiquées dans le tableau
 ci-contre.

LE BULLETIN COMMUNAUTAIRE QUI NOUS UNIT ET NOUS INFORME

TARIFICATION

FORMAT ET DIMENSIONS	COÛT
Carte d'affaire : L 3,55" X H 2,3125"	15 \$/N°
¼ de page : L 3,55" X H 4,8"	25 \$/N°

Paie ment

Les publicités sont payables en personne ou par la poste à :
Bulletin communautaire Le Phare
 a/s Municipalité de Deschambault-Grondines
 120, rue Saint-Joseph, Deschambault-Grondines GOA 1S0

Le chèque doit être fait à l'ordre de : **BULLETIN COMMUNAUTAIRE LE PHARE**

Les publicités doivent être transmises avant ou pour la date de tombée (le 10 du
 mois précédant la sortie) à l'adresse **bulletin_le_phare@hotmail.com**

IMPORTANT : Nous n'acceptons plus de publicité venant de l'extérieur de la municipalité. Le Phare se veut un
 journal d'information municipale, sociale et culturelle. Les seules publicités permises font la promotion des divers organismes
 sociaux et culturels de la région; elles offrent une vitrine aux commerces existants du territoire de Deschambault-Grondines.

LE BULLETIN COMMUNAUTAIRE QUI NOUS UNIT ET NOUS INFORME

Le Phare
 DESCHAMBAULT-GRONDINES
 LE FLEUVE EN PARTAGE

DATE DE TOMBÉE : LE 10 DU MOIS
 — PRÉCÉDANT LA SORTIE —

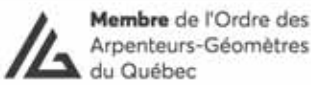
COUVERTURE
 CONCEPTION : Robert Julien
 PHOTO : Robert Julien
 GRACIEUSEMENT : Alcoa — Aluminerie de Deschambault
 IMPRESSION : CB IMPRESSION

**Faire parvenir articles et
 publicités à :**
 Robert Julien, coordonnateur
 418 268-3794
bulletin_le_phare@hotmail.com

≈

**Faire parvenir les
 paiements à :**
 Bulletin communautaire Le Phare
 a/s Municipalité de Deschambault-Grondines

 **CHAMPAGNE ET MATTE**
 ARPENTEURS/GÉOMÈTRES
 arpentagemc.com



Frédéric Matte **Jean-Simon Pépin**
 arpenteur-géomètre arpenteur-géomètre

UN SERVICE PROFESSIONNEL À LA HAUTEUR DE VOS ATTENTES

233, boul. Bona-Dussault, Saint-Marc-des-Carrières, QC GOA 4B0 • Téléphone : 418 268-5669 • info@arpentagemc.com

INFO PHARE

Si vous désirez vous procurer une copie du bulletin
 communautaire Le Phare, vous pouvez en trouver
 au Magasin général Paré, secteur Deschambault, de
 même qu'au bureau de poste, secteur Grondines.

IMPORTANT

Le contenu du bulletin mensuel Le Phare est limité à
 l'information. Le comité n'accepte pas les articles d'opi-
 nion de quelque sorte que ce soit. Nous nous réservons
 donc le droit d'accepter ou de refuser certains textes.

De même, nous nous réservons le droit de corriger les
 articles reçus, tout en respectant le sens du texte, ceci dans
 un souci constant de vous offrir un bulletin de qualité.

Cependant, si vous ne désirez aucune intervention dans
 votre texte, veuillez nous en aviser. Toutefois, la note
 suivante apparaîtra : « *Aucune correction n'a été apportée à
 ce texte, à la demande du signataire* ».

Dans Le Phare, la forme masculine est utilisée uniquement
 dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien les
 femmes que les hommes.

Le Phare EN LIGNE

Version couleur

www.deschambault-grondines.com

Onglet « **Ma municipalité** »;
 Cliquez sur « **Bulletin communautaire** »;
 Puis sur la parution du mois désiré.

MERCI DE VOTRE FIDÉLITÉ



FAÇONNEZ
VOTRE
MONDE

**Toute l'équipe vous
souhaite un été en
santé et en sécurité !**

Fièrement certifiée
ISO 45001 : 2018

Rejoins l'équipe !

